

LA RUE DES ARCHERS ET LES JUSSIEU

Comme il n'y a rien à négliger dans les recherches d'histoire locale et que les moindres indications doivent être recueillies avec le même soin que les documents les plus graves, je dois communiquer à la *Revue* deux notes au sujet de l'étude de M. Paul Saint-Olive sur la *Rue des Archers* et des détails fournis par M. Morel de Voleine, sur la célèbre famille de Jussieu. Je le fais avec d'autant plus d'empressement que ces notes, en raison même de leur brièveté, pourraient se perdre et échapper, pour longtemps encore, à la connaissance de nos érudits.

Le nom de la Cour des Archers, contrairement à l'opinion qu'en ont eue nos écrivains, ne remonte pas plus haut que le dernier siècle et ne vient pas des anciens employés de la police lyonnaise, mais simplement des cavaliers de la Maréchaussée, la gendarmerie actuelle. En 1716, les religieux dominicains, à qui appartenait ce terrain, y ayant fait bâtir une écurie, la louèrent à la Maréchaussée qui l'occupa pendant tout le xviii^e siècle, du moins pour les chevaux, car le casernement des cavaliers était, dans la seconde moitié de ce siècle, situé rue Tramassac, au Petit Versailles. Telle est l'origine bien vulgaire et bien récente de cette dénomination. Il y a une soixantaine d'années, on voyait encore au-dessus de la porte cochère qui donnait accès à ce passage, deux figures de cavaliers de la Maréchaussée, naïvement peintes sur le mur et qui ont disparu sous plusieurs couches de badigeon.

M. Morel de Voleine a mentionné très-exactement les armes peintes sur le contrat de mariage de Jean de Jussieu, en 1610; mais je dois ajouter que l'épouse avait